

Yvonand, le 25 août 2025



EXTRAIT
du procès-verbal du Conseil Communal
d'Yvonand

Séance du 25.08.2025

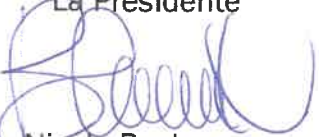
Présidence : Mme Nicole Bachmann

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 26.05.2025, **préavis 2025/07** ;
entendu les rapports des commissions ad hoc et des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
ayant accepté l'amendement visant à modifier le point 1 des conclusions ;

décide

1. d'autoriser l'achat de la parcelle n° 618 ;
2. d'accorder le crédit nécessaire de CHF 2'525'510.00. Le compte d'investissement 34100.500.0 est ouvert à cet effet ;
3. de financer cet achat par un emprunt aux meilleures conditions du moment et dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature 2021-2026.

La Présidente

Nicole Bachmann



La Secrétaire

Pauline Héritier